



Les 18 communes de la zone d'étude disposent d'une synthèse des données recueillies sur son territoire.

Les cartes peuvent être croisées, et permettent de situer des zones d'attention particulière :

La carte 1 est un état des lieux du réseau de haies de la commune.

La carte 2 regroupe les enjeux environnementaux et les zones identifiées lors des ateliers. Elle peut être utilisée avec la carte 4, de la qualité écologique. Ensemble, elles permettent d'aller voir les personnes concernées par les zones d'attentions.

La carte 3 montre les densités de haies. Elle permet de voir où sont les potentiels de production directe (là où la densité est importante), et quelles sont les zones à réhabiliter pour un potentiel de production future (faible densité actuelle).

Les cartes 5 et 6 peuvent être utilisées pour déterminer quels sont les lieux optimums pour réhabiliter ou planter des haies en prenant en compte la sensibilité à l'érosion des sols ainsi que la structuration des réseaux de haies.

Ces cartes peuvent servir dans les PLU, pour identifier les haies indispensables et envisager une réhabilitation sur les zones à enjeux multiples.